

**Championnat de France UNSS de TIR SPORTIF  
FLEURY LES AUBRAIS  
21 et 22 mai 2015**

**1. ORGANISATEUR**

Service Départemental UNSS du LOIRET  
19 rue Eugène VIGNAT  
45000 ORLEANS

☎ 02 38 24 29 92  
E-Mail : [sd045@unss.org](mailto:sd045@unss.org)

**En cas de problème contacter :**  
Emmanuel BEDU: 06 82 88 14 90

**2. ACCÈS et TRANSPORT :**

Voir plan d'accès p 6

**3. ACCUEIL**

**De 13h30 à 17h30** afin de régler les formalités de participation suivantes :

**au stand de tir de FLEURY LES AUBRAIS**

- ⇒ Vérification des licences, des armes et des équipements
- ⇒ Confirmation de la composition des équipes
- ⇒ Règlement financier
- ⇒ Accueil
- ⇒ Entraînement – rotations en fonction des arrivées
- ⇒ Formation des jeunes officiels – présence obligatoire de tous les JO dès 15h00
- ⇒ **17h30** : tournoi des jeunes officiels et animations Tir
- ⇒ **17h00- 17h30**: réunion technique
- ⇒ Pot de bienvenue

**4. HÉBERGEMENT ET RESTAURATION**

- HÉBERGEMENT : l'organisation ne prévoit pas l'hébergement des équipes qui reste à la charge de chaque délégation. Pour vous simplifier la recherche d'hébergement une liste d'hôtels proches du lieu de compétition est mise à votre disposition (cf. p 8- 9)
- RESTAURATION
- Seul le déjeuner du Vendredi 22 mai sera à la charge de l'organisation. Les autres repas devront être prévus par les délégations. Des repas froids seront proposés pour le retour.

**5. PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**Forfait indivisible de 15 € par personne** comprenant le repas du vendredi midi et la participation à la location du stand de tir, le tee-shirt des championnats.

## **6. COMPORTEMENT ET SANTÉ**

Aussi bien sur le site de compétition, en ville, ou sur les lieux d'hébergement, **le comportement des compétiteurs doit être irréprochable.**

**En cas de dégradations, les frais sont à la charge de l'établissement concerné et d'autres sanctions sont envisageables.**

Tout manquement aux règles de bonne conduite pourra faire l'objet de sanctions scolaires, sportives et/ou financières.

**Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.**

Chaque responsable d'AS doit être en possession de la liste des numéros des personnes à joindre à tout moment en cas d'accident.

## **7. ANIMATIONS**

En marge de la compétition, une animation à l'attention sera organisée :  
Tournoi pour les jeunes officiels le jeudi 21 mai à partir de 17h30.

## **8. RESPONSABILITÉ**

**Celle de l'organisateur ne peut en aucun cas être engagée dans tout événement se déroulant en dehors des horaires prévus dans le planning qui sera distribué à l'accueil.**

## **9. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Dans le cadre de l'agenda 21 du Sport Scolaire et de la stratégie nationale de développement durable du sport, nous nous inscrivons dans le respect de l'environnement et vous demandons de rendre le site tel que vous l'aurez trouvé.**

## **10. RÉGLEMENT SPORTIF**

Se référer au règlement fédéral de l'UNSS et à la fiche sport tir sportif

## **11. LIEU DE COMPÉTITION**

Stand de tir de la ville de Fleury Les Aubrais  
154 Rue des Fossés  
45400 Fleury-les-Aubrais

## 12. PROGRAMME

### Prévisionnel

	Jeudi 21 mai 2015	Vendredi 22 mai 2015	
07h00			7h00
15			15
30			30
45			45
08h00			08h00
15		Installation	15
30		Préparation et essai	30
45		Col-Etab & Lyc-Exc Carabine	45
09h00			09h00
15			15
30			30
45		Installation	45
10h00		Préparation et essai	10h00
15		Col-Exl & Lyc-Etab Carabine	15
30			30
45			45
11h00			11h00
15			15
30			30
45			45
12h00			12h00
15			15
30			30
45			45
13h00			13h00
15		Installation	15
30		Préparation et essai	30
45		Col-Etab & Lyc-Exc Pistolet	45
14h00			14h00
15			15
30			30
45		Installation	45
15h00		Préparation et essai	15h00
15	Accueil - Entraînement	Col-Exl & Lyc-Etab Pistolet	15
30			30
45			45
16h00	Formation Jeunes Officiels		16h00
15		Cérémonie protocolaire	15
30			30
45			45
17h00			17h00
15		Départ Délégations	15
30	Reunion Technique		30
45			45
18h00	Concours Jeunes Officiels + Animation		18h00
15			15
30			30
45			45
19h00	Pot de bienvenue		19h00
15			15
30			30
45			45
20h00			20h00

### **13. PROTOCOLE**

La compétition commence à l'accueil et se termine à l'issue du palmarès.

Toute association sportive qui ne respecte pas ces dispositions (arrivée tardive ou départ prématuré, par exemple) se verra non classée et interdite de participation au championnat de France UNSS 2016 de Tir sportif.

# Inscription en ligne

Chaque association Sportive a la responsabilité de la saisie des élèves qui participeront au Championnat.

Cette démarche vous permet de confirmer votre participation et nous permet de finaliser l'organisation des rencontres.

Modalités de saisie :

⇒ Se connecter à OPUSS : <https://opuss.unss.org/>

⇒ Vous identifiez à l'aide de vos identifiant et mot de passe

⇒ Dans la rubrique calendrier : Tir Sportif **DN**

⇒ Sélectionner la bonne catégorie

⇒ Cliquer sur **valider** avant de quitter la page

Vous accédez alors à une deuxième page qui vous permet de télécharger et imprimer vos inscrits.

**La feuille de composition d'équipe DOIT être éditée après la saisie,  
Imprimée, signée par le Chef d'Établissement et présentée à l'accueil.**

**SAISIE OBLIGATOIRE AVANT LE :  
5 mai 2015**

**POSSIBILITÉ DE MODIFICATION JUSQU'AU  
12 mai 2015**

**Championnat de France UNSS de TIR SPORTIF  
FLEURY LES AUBRAIS –21 et 22 mai 2014**

CETTE FICHE est à retourner  
au service **UNSS LOIRET** par mail : [sd045@unss.org](mailto:sd045@unss.org)

**Chèque par courrier : à renvoyer à  
Service Départemental UNSS du LOIRET  
19 rue Eugène VIGNAT 45000 ORLEANS**

**AU PLUS TARD AVANT le 5 mai 2015**

ACADEMIE :		DEPARTEMENT :	
ETABLISSEMENT :		VILLE :	
ADRESSE :			
TEL :	FAX :	E-MAIL :	
Nom de l'accompagnateur responsable :			Tél mobile : IMPORTANT ! 06
e-mail perso :			

- **FORFAIT** de 12 € par personne

Nombre exact de compétiteurs :

Nombre d'accompagnateur:

Jeune Officiel :

-----

Nombre total de personnes :	<input type="text"/>	x 15€ =	<input type="text"/>	€
-----------------------------	----------------------	---------	----------------------	---

Nombre de repas froid pour le retour :

<input type="text"/>	x 6€ =	<input type="text"/>	€
----------------------	--------	----------------------	---

-----

**TOTAL à régler par chèque à l'arrivée :**  
(à l'ordre de SD UNSS 45 )

<input type="text"/>	€
----------------------	---

**SIGNATURE**

**TRANSPORT :**

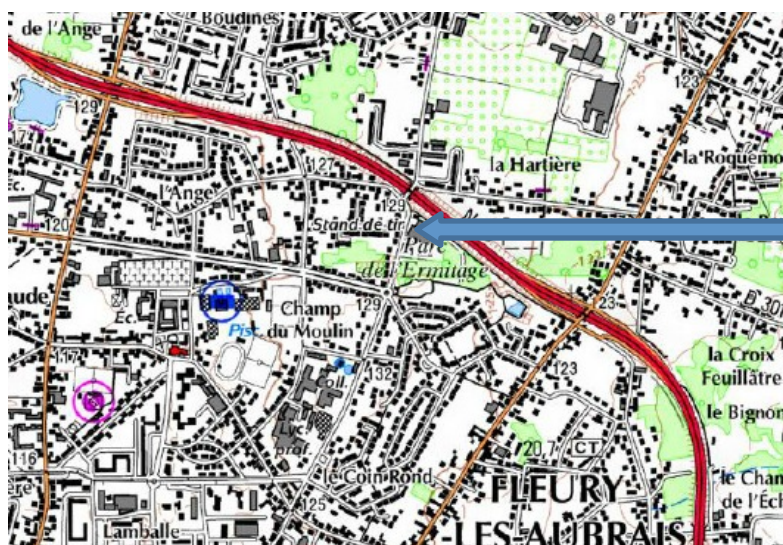
**Minibus/voiture**      oui      non      Arrivée prévue le jeudi à : ..... h .....

**Train**      oui      non      Arrivée prévue le jeudi à : ..... h .....  
Départ prévu le vendredi à : ..... h .....

# Stand de tir 154, Rue des Fossés 45400 Fleury Les Aubrais



Stand de Tir



# CHARTRE DE PARTICIPATION ET AUTORISATION PARENTALE à faire remplir par chaque élève

A rendre à l'accueil le 1<sup>er</sup> jour de la manifestation

## JE M'ENGAGE À :

1. Me conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter mes adversaires et mes partenaires
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Être maître de moi en toutes circonstances
6. Être loyal dans le sport et dans la vie
7. Être exemplaire, tolérant et généreux
8. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat
9. Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration
10. Avoir pris connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement scolaire

Prénom de l'élève : .....

Signature de l'élève :

Nom de l'élève : .....

Je soussigné (e), Madame, Monsieur, .....

Demeurant (adresse complète) : .....

Numéro de téléphone pour contact d'urgence : .....

Responsable légal de l'élève (Prénom et Nom) : .....

- ◆ Autorise mon fils / ma fille à participer au championnat de France UNSS de Tir sportif.
- ◆ Autorise l'utilisation des images réalisées de mon fils / ma fille au cours de la manifestation pour les supports de communication de l'UNSS et de la FFTir.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal :



# HÔTEL Partenaire Ligue du Centre



## Fiche de réservation 21 MAI 2015

**Hôtel Ibis Orleans Nord Saran**  
**Chemin des Sablons**  
**45770 SARAN**  
**Tel : 02 38 65 01 40**  
**Fax : 02 38 65 01 50**  
**Mail : H0632@accor.com**



Tarif du forfait en demi-pension : 69.80€ pour 1 chambre simple  
( Chambre +1 petit déjeuner + 1 diner )

Tarif du forfait en demi-pension: 95.20€ pour 1 chambre double  
( Chambre + 2 petits déjeuners + 2 diners )

Type de chambre:

Nombre de chambre simple:  
Nombre de chambre à 2 lits:  
Nombre de chambre double :

Nom :

Prénom :

N° de carte de crédit en garantie pour la réservation: N°.....Validité .....

Merci de nous renvoyer ce coupon par mail ou par fax afin d'effectuer votre réservation.

Toute l'équipe de l'hôtel se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

# LISTE D'HÔTELS COMPLÉMENTAIRES

Hôtel Mister Bed Orléans Saran  
234 rue Francis Perrin 45770 SARAN  
02 38 74 06 66

Hôtel Première Classe  
La Chiperie 45770 SARAN  
02 38 43 25 38

Etap Hôtel Orleans Nord Saran  
Rue de l'Ormeteau 45770 SARAN  
08 92 68 03 54

Hôtel Kyriad Orléans Nord Saran  
Pôle 45 Porte de Sary Rue F Perrin 45770 SARAN  
02 38 73 80 80

Saxotel Saran  
255 rue Nationale 45770 SARAN  
02 38 73 89 89

Hôtel Balladins Orléans Saran  
680 rue Nationale 45770 SARAN  
02 38 73 72 73